

Délibération du 28 Janvier 2022

délibération **N°2022-03 C**

objet **Election des Vice-Présidents**

- Date de convocation : le 21 janvier 2022

Le Comité Syndical, légalement convoqué le 21 janvier 2022 s'est réuni le 28 janvier 2022 à 14 h 30 salle du service des Eaux de Grand Chambéry à Chambéry et en visioconférence sous la présidence de Marie BENEVISE, Présidente de Savoie Déchets.

Nombre de délégués en exercice : 39, Nombre de présents : 28, Nombre de votants : 31

- Etaient présents : 28

Collectivité représentée	NOM Prénom
Communauté d'Agglomération Arlysère	BURNIER-FRAMBORET Frédéric
	DAL BIANCO Serge
	THEVENON Raphaël
	RAUCAZ Christian
	ZOCCOLO Alain
Communauté d'Agglomération Grand Chambéry	BENEVISE Marie
	BOIX-NEVEU Arthur
	FABRE Maryse
Communauté d'Agglomération Grand Lac	DRIVET Jean-Marc
	GRANGE Yves
Communauté de Communes Cœur de Chartreuse	BLANQUET Denis
Communauté de Communes de Cœur de Savoie	GIRARD Marc
Communauté de Communes Cœur de Tarentaise	DANIS Georges
Communauté de Communes Haute Tarentaise	FRAISSARD Jean-Claude
Communauté de Communes du Lac d'Aiguebelette	VEUILLET Christophe
Communauté de Communes des Versants d'Aime	HANRARD Bernard
Communauté de Communes de Yenne	BOIRON Laurence
Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères de Maurienne (SIRTOMM)	CECILLE Joël
	CHEMIN François
	PERRIER Jean-Claude
	SIMON Christian
	VARESANO José

Délégués présents en visio ayant donné pouvoir de vote pour l'élection des VP : 4

VIGUET-CARRIN Françoise donne pouvoir de vote à RAUCAZ Christian

GIRAUD Murielle donne pouvoir de vote à BLANQUET Denis

VAN STRAATEN Nicolas donne pouvoir de vote à BOIX-NEVEU Arthur

ROUGEAUX Jean-Pierre donne pouvoir de vote à SIMON Christian

Délégués présents en visio : 2

SARTORI Walter ; BADIN Benoît (suppléant de BARBIER Marie-Claire)

Délégués excusés ayant donné pouvoir de vote : 5

BRUN Pierre donne pouvoir de vote à BOIX-NEVEU Arthur

GRILLAUD Laurent donne pouvoir de vote à DRIVET Jean-Marc

BRUNIER Thierry donne pouvoir de vote à DANIS Georges

SPIGARELLI Lucien donne pouvoir de vote à HANRARD Bernard

LAURENT Philippe donne pouvoir de vote à DRIVET Jean-Marc

Délégués absents : 6

JOLY Max ; LEOUTRE Jean-Marc ; AMET Yannick ; RUFFIER-LANCHE René ; GUIGUE Thibault ; MAITRE Florian

Délibération du 28 Janvier 2022

délibération

N° 2022-03 C

objet

Election des Vice-Présidents

Sous la présidence de Madame Marie BENEVISE, les membres du Comité Syndical sont invités à procéder à l'élection du 7^{ème} et du 8^{ème} Vice-Président de Savoie Déchets.

Il est rappelé que les Vice-Présidents sont élus au scrutin secret à la majorité absolue aux deux premiers tours et à la majorité relative au troisième.

Il appartient à la seule Présidente de définir, par arrêté, les compétences qu'elle souhaite déléguer aux Vice-Présidents, et en l'absence ou en cas d'empêchement de ces derniers, à d'autres membres du Bureau.

Vu les articles L.2122-4, L.2122-7 et L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Vu l'article 9 des statuts du Syndicat mixte Savoie Déchets ;

Vu la délibération n° 2022-02 C du 28 janvier 2022 fixant à 8 maximum le nombre de Vice-Présidents de Savoie Déchets.

Le Comité Syndical a approuvé la création de 8 postes de Vice-Présidents.

Election du septième Vice-président

a) Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote	0
b) Nombre de votants (enveloppes déposées)	31
c) Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (Article L.66 du code électoral)	0
d) Nombre de vote blanc	7
e) Nombre de suffrages exprimés [b-c]	23
f) Majorité absolue	13

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES	
	En chiffre	En toutes lettres
BOIX-NEVEU Arthur	23	Vingt trois
RAUCAZ Christian	1	Un

Proclamation de l'élection du septième Vice-président

BOIX-NEVEU Arthur est proclamé 7^{ème} Vice-Président et immédiatement installé.

Election du huitième Vice-président

a) Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote	0
b) Nombre de votants (enveloppes déposées)	31
c) Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (Article L.66 du code électoral)	0
d) Nombre de vote blanc	7
e) Nombre de suffrages exprimés [b-c]	23
f) Majorité absolue	13

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES	
	En chiffre	En toutes lettres
RAUCAZ Christian	23	Vingt trois
BOIX-NEVEU Arthur	1	Un

Proclamation de l'élection du huitième Vice-président

RAUCAZ Christian est proclamé 8^{ème} Vice-Président et immédiatement installé.

La Présidente,
Marie BENEVISE

